



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 décembre 2009

**PRUS - GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY -  
DEMANDE DE COFINANCEMENT À LA RÉGION**

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 11 décembre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Frank MICHEL -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2009

DELIBERATION D20090579

### ORU

### **PRUS - GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY - DEMANDE DE COFINANCEMENT À LA RÉGION**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition de Madame le Maire  
Après examen par la commission municipale compétente,

En 2008, les orientations de la nouvelle municipalité ont impacté les projets en cours de réalisation, notamment le projet de la rénovation urbaine et sociale.

Ainsi, deux équipements le « Dojo » et le « Pôle femme famille » prévus initialement à la convention multipartite, ont été abandonnés au profit de la restructuration complète du groupe scolaire Jean Zay.

Dans ce cadre, les financements des deux opérations abandonnées peuvent être redéployés au profit des autres équipements.

Ainsi, en date du 11 décembre 2008, la Ville de Niort a adressé à la Région un courrier sollicitant le transfert des financements régionaux du Dojo vers la rénovation du groupe scolaire Jean Zay, ce dernier présentant un surcoût important par rapport au montant inscrit à la matrice financière. La région y a répondu favorablement.

De ce fait, il s'agit aujourd'hui de déposer une demande de subvention pour le groupe scolaire Jean Zay, avant le début des travaux prévu en fin d'année 2009, sur la base du montant de financement du Dojo.

Conformément à la convention multi-partenariale de l'ANRU, l'opération d'équipement du groupe scolaire Jean Zay fait déjà l'objet de financements croisés de la part de l'ANRU et du Conseil Général 79.

Le tableau ci-après récapitule les montants des subventions attendues pour cet équipement :

Base de financement (HT)	Ville de NIORT	Conseil Général	ANRU	Région	TOTAL SUBVENTIONS
7 692 307 €	4 856 804 €	214 298 €	1 484 448 €	1 136 757 €	2 835 503 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à :

- solliciter auprès de la Région la subvention de 1 136 757 € destinée au départ pour le Dojo pour le groupe scolaire Jean Zay ;

- signer tous documents y afférant et procéder aux demandes de versement.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**